

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 février 2014

Tous présents sauf deux excusés : M. Gilbert Gravejat (pouvoir à M. Christian Malavieille), M. Christian Vaissière (pouvoir à M. Denis Deltour).

- **Examen des comptes administratifs 2013, adoptés à une large majorité :**
  - Assainissement : 10 pour 1 abstention
  - Lotissement : 9 voix pour, 1 abstention, 1 vote contre
  - Commune : 10 voix pour, 2 voix contre.
  
- **Agence technique départementale :** le Maire explique que suite au désengagement de l'État, le Département crée une agence technique départementale ayant pour objet un appui technique auprès de communes de Lozère et propose l'adhésion de la commune à cette nouvelle agence. Le Conseil Municipal se déclare favorable à l'unanimité.
  
- **Dégâts sur tracteur chargé du déneigement :** le maire explique que suite à un choc avec une bouche d'égout dans Javols, le GAEC Gras-Malavieille a dû procéder au changement du relevage portant l'étrave pour un coût de 1 450 € HT, remboursé par l'assurance. Le Conseil décide à l'unanimité que la commune prenne à sa charge les 160 € de franchise.
  
- **Mise en valeur du site archéologique :**
  - Le Conseil Municipal décide de valider le projet de convention de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Régional, le Conseil Général et la Communauté de Communes. Coût prévisionnel de l'opération : 411 800 € dont 34 000 € à charge de la commune.
  - Randonnée archéologique : la commune de Javols autorise le balisage, la création d'une passerelle entre le Cros et le Mas Astruc et le passage des randonneurs sur les chemins communaux concernés par le parcours de randonnée.
  
- **Programme SDEE 2014 :** 60 000 € de travaux sur la section de Chabannes avec quelques petits aménagements du village et enrobé sur environ 200 mètres en direction de La Sagnette. Accord de M. Gérard Brunel pour cession de terrain privé sur lequel est situé la route accédant à sa maison sur 50 mètres.
  
- **Traitement de la charpente et de l'escalier menant au clocher de l'église :** le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise ETTB de Badaroux, lui paraissant être celle qui offre le meilleur rapport qualité-prix à garanties égales.
  
- **Questions diverses :**

- Javols : suite à un affaissement de terrain du mur de soutènement de la route à proximité de la maison de Mme Barlet, le Maire a demandé un devis à l'entreprise Soulier-Nuc. Son devis accepté, le Maire lui confirmera la commande.
- Deux demandes d'achat de terrain communal. La décision est reportée à une date ultérieure.
- Traversée de la commune par les voitures du rallye historique le samedi 14 juin : accord du Conseil Municipal.
- Chemin de Bessils : le Maire informe le Conseil d'une pétition demandant l'ouverture du chemin reliant Bessils à Aubigeyrettes. Il précise qu'il s'est rendu sur les lieux avec M. Moulin de l'entreprise SOMATRA en vue de faire établir un devis, mais que la commune de St Sauveur est concernée au-delà du pont sur le Triboulin.
- Une nouvelle demande de lampe communale a été faite par la famille Gravejat à Orbagnac. Un devis a été réalisé par le SDEE pour un montant de 4 039 € HT. Demande réalisée pour des questions de sécurité pour leurs enfants lors du ramassage scolaire. La décision sera prise lors d'un Conseil ultérieur ainsi que les demandes ajournées en décembre.

A 13h, le Maire remercie chacun pour sa participation active aux débats du Conseil Municipal durant cette mandature, lève la séance et invite chacun à boire le verre de l'amitié.